

Nom, Prénom:

Rue, No:

CP/Lieu:

Madame, la Présidente de la Confédération
Doris Leuthard
Département fédéral de l'environnement, des
transports, de l'énergie et de la communication
Kochergasse 6
3003 Berne

Application du principe de précaution pour le Roundup et son principe actif le glyphosate

Madame la Présidente,

Par les médias et la lecture de divers rapports comme par exemple la brochure « Ecocide, les multinationales inculpées », j'ai été informé des conséquences dramatiques de l'utilisation dans l'agriculture de l'herbicide Roundup contenant principalement du glyphosate. Au cours du Tribunal Monsanto, qui a eu lieu à la Haye le 15 et 16 octobre 2016, de nombreuses victimes de l'herbicide, venant du monde entier, ont témoigné des dommages causés par le Roundup à la santé humaine et à l'environnement. Leurs témoignages très émouvants ont été filmés et peuvent être visionnés sur le site www.monsanto-tribunal.org/multimedia.

En mars 2017, les « Monsanto papers » - plus de 250 pages de correspondance interne - ont été dévoilés par la justice américaine. Ceux-ci montrent que l'entreprise Monsanto est parfaitement au courant des risques de cancers liés à l'herbicide Roundup. Ces documents publiés suite à une plainte collective de plusieurs centaines d'ouvriers agricoles qui ont contracté une forme de cancer du sang (Lymphome non-Hodgkinien), révèlent également que les décisions d'homologation du Roundup se basent en grande partie sur des études influencées ou écrites par Monsanto. D'autre part, des témoignages au cours du Tribunal Monsanto ont confirmé que les homologations européennes de l'herbicide n'ont pas pris en compte de nombreuses études qui démontrent clairement que le Roundup est cancérigène.

En Suisse, 300 tonnes de Roundup sont utilisées chaque année. Les conséquences sur la santé humaine et sur l'environnement de l'emploi massif de cet herbicide ne peuvent aujourd'hui être évaluées. Des traces de glyphosate - l'OMS considère le glyphosate comme « probablement cancérigène » - se trouvent dans de nombreuses rivières et nappes phréatiques en Suisse. Même des aliments sont déjà contaminés.

Au nom du principe de précaution, l'utilisation de Roundup n'est aujourd'hui pas défendable. Par conséquent, je demande au Conseil fédéral :

- D'interdire immédiatement, la commercialisation et l'utilisation du Roundup ainsi que des produits semblables contenant du glyphosate sur tout le territoire suisse.
- De soutenir les paysannes et les paysans pour une transition vers une agriculture plus écologique.

Persuadé que vous êtes sensible à mes préoccupations et celles de la société civile, veuillez recevoir, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Date

Signature